Pour diffusion immédiate Le 28 janvier 2015

Le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers continue de veiller à la sécurité des collectivités

WHITEHORSE — Le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers (SCAN) continue d'effectuer des enquêtes relativement à des plaintes ou des préoccupations formulées par des résidents, qui ont conduit à celui-ci à prendre davantage de mesures relativement à des activités illicites dans les collectivités yukonnaises.

Les Yukonnais méritent de se sentir en sécurité au sein de leur collectivité », a déclaré le ministre de la Justice, M. Brad Cathers. « SCAN est un recours efficace pour les personnes qui souhaitent signaler des activités illégales dans leur quartier. »

Les enquêteurs de SCAN sont appelés à évaluer les plaintes du public reçues de façon confidentielle et à enquêter sur les activités illicites ou dangereuses qui présentent un risque pour la sécurité des collectivités. Les plaintes peuvent être déposées par téléphone ou en ligne.

En 2014, SCAN a enregistré 55 plaintes; celles-ci ont fait l'objet d'enquêtes poussées et mené à des expulsions ou à des avertissements formels dans neuf cas. SCAN continue d'enquêter sur un certain nombre de dossiers en cours.

« Un résident de la collectivité a été très soulagé de voir les enquêteurs faire leur travail », a indiqué le directeur du Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers, M. Jeff Ford. « Il avait peur de se rendre à la maison qu'il louait une fois qu'il s'est rendu compte de l'étendue et de la nature récurrente des activités illégales qui se déroulaient dans sa propriété, en l'occurrence, la distribution de cocaïne épurée. Le propriétaire ne savait pas non plus que le locataire avait des antécédents de violence liée à la toxicomanie. »

Après l'expulsion du locataire, les enquêteurs de SCAN et le propriétaire ont constaté qu'à l'insu de ce dernier, les portes avaient été renforcées à l'aide de barres d'acier. On observe souvent de telles mesures propres à renforcer la sécurité, tout comme l'installation de caméras de surveillance, dans les propriétés utilisées comme point de vente de drogues ou d'alcool illégaux.

Les personnes qui ont des préoccupations concernant un trafic de drogues ou un commerce illicite d'alcool dans des propriétés résidentielles ou commerciales peuvent déposer une plainte par téléphone, au 867-456-SCAN (7226) ou, sans frais au Yukon, au 1-866-530-7226, ou encore à l'aide du formulaire de dépôt de plainte en ligne, à l'adresse www.scanyukon.ca.

Pour en savoir plus : Sécurité des collectivités et des quartiers

-30-

Renseignements:

Elaine Schiman Communications Conseil des ministres 867-633-7961 elaine.schiman@qov.yk.ca

Tyler Plaunt Communications Justice 867-667-3221 tyler.plaunt@gov.yk.ca

Communiqué numéro 15-030

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.